



INGÉNIEUR en Électronique et Informatique Industrielle

Lieu de formation : Strasbourg

Validation : Diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ingénieur en Électronique et Informatique Industrielle :

- est compétent dans le champ technique de l'électronique et des systèmes embarqués, de l'informatique industrielle, de l'automatique industrielle, des réseaux locaux, de la supervision,
- est un spécialiste de la conception, de la réalisation, de la mise en œuvre de systèmes et d'applications informatiques du secteur industriel et de la production,
- prend en charge les projets de développement des systèmes d'informatisation ou/et d'automatisation au sein des entreprises.

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Production

Mise en place d'une supervision sur une ligne de production, amélioration et/ou modification d'une ligne de production (partie électronique, automates programmables, réseau informatique).

Informatique - Réseaux

Traitement de l'information et mise en relation des données, intégrité des informations, valorisation des services de l'entreprise, informatique répartie et virtualisation.

POSTES POSSIBLES

- Bureau d'études : ingénieur électronicien, conception systèmes embarqués communicants.
- Production : ingénieur électronicien, ingénieur automaticien, ingénieur informaticien, chef de projet.
- SSII : ingénieur réseaux, ingénieur systèmes et virtualisation, chef de projet.
- Ingénierie et conseil : études d'organisation, projets techniques.

PROGRAMME

Le programme des enseignements est disponible sur le site Internet de l'ITII Alsace : www.itii-alsace.fr

PUBLIC CONCERNÉ, DURÉE DE FORMATION

Conditions d'accès

- Bac+2 en Sciences et Technologies (DUT, BTS, Licence, CPGE...)
- Être âgé de 15 à 29 ans révolus

Capacité d'accueil : 24 places

Durée de la formation : 36 mois

Certification/Diplôme : niveau 7

Déroulement de la formation

En 1^{ère} et 2^{ème} années, les alternances s'opèrent toutes les quinze semaines (15 jours en école et 15 jours en entreprise). La formation en entreprise est réalisée sous la conduite d'un maître d'apprentissage.

En 3^{ème} année, les apprenants se consacrent à la préparation de leur Projet de Fin d'Études qui est un projet de type industriel de 600 heures se déroulant sur le temps de présence en entreprise.

Formation
dispensée par



Renseignements :
Bas-Rhin 03 88 37 22 08
Haut-Rhin 03 89 46 89 97
info@formation-industries-alsace.fr
www.formation-industries-alsace.fr

